

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
12 janvier 2022

---

GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES EN AGRICULTURE - (N° 4874)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 276

présenté par  
M. Chassaigne et M. Dufrègne  
à l'amendement n° 48 de M. Potier

-----

**ARTICLE 2**

Compléter l'alinéa 2 par la phrase suivante :

« Une liste d'assureurs agréés est constituée sur la base de la taxonomie européenne dès lors que celle-ci sera adoptée dans le droit européen et français. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Sous-amendement de précision.